

# **Mon DPC** *Guide d'utilisation*

Version du 3 juillet 2020

# Table des matières

Chapitre 1 : Mon DPC qu'est-ce que c'est ?	2
Chapitre 2 : comment accéder à mon DPC ?	2
Chapitre 3 : Comment créer mon compte ?	3
Chapitre 4 : informations de connexion, de financement et activation de mon compte personnel	7
Chapitre 5 : Prise en charge	8
Chapitre 6 : Comment modifier mon compte personnel ?	9
Chapitre 7 : Comment compléter mon document de traçabilité ?	. 10
1. Déclarer mes actions	. 11
1.1. Les actions de DPC	. 11
1.2. Autres actions de formations	. 11
1.3. Autres activités	. 11
2. Ajouter l'attestation d'engagement dans la démarche d'accréditation	. 11
3. Synthèse des actions	. 11



## Chapitre 1 : Mon DPC qu'est-ce que c'est ?

Mon DPC est un document :

- $\rightarrow$  à destination de tous les professionnels de santé quel que soit leur mode d'exercice ;
- $\rightarrow$  disponible en ligne sur <u>www.agencedpc.fr</u> ;
- $\rightarrow$  au sein d'un espace sécurisé.

Il permet :

- $\rightarrow$  de retracer les actions de **D**éveloppement **P**rofessionnel **C**ontinu dites DPC, suivies sur chaque période triennale ainsi que :
  - les actions de formation hors orientations prioritaires de DPC,
  - les différentes activités formatives qui entrent dans le périmètre du maintien des compétences.
- $\rightarrow$  d'en rendre compte auprès de votre autorité de contrôle (Ordres, ARS, employeurs);
- → de rendre compte de la participation à une démarche d'accréditation valant obligation de DPC pour tous les médecins de spécialités à risques.

## Chapitre 2 : Comment accéder à mon DPC?

Avant de commencer, pensez à vous munir, selon votre situation professionnelle :

- $\rightarrow$  de votre N° RRPS ou ADELI ;
- → du N° FINESS de votre établissement, si vous êtes salarié d'une structure de santé ou médicosociale.

Pour accéder à **Mon DPC**, rendez-vous sur le site de l'Agence nationale du DPC <u>https://agencedpc.fr/</u> et cliquez sur l'item «professionnels de santé » situé en haut de l'écran.







# Chapitre 3 : Comment créer mon compte ?

### Cliquez sur le bouton « Mon compte ».

Agence nationale du DPC		Organismes de DPC	Instances 👻
Agence du Coc	•		Mon compte
Accueil			
Bienvenue sur l	'espace dédié aux profe	essionnels de santé	

Puis cliquez sur « Créer mon compte ».

Agence du P	C
Accéder à mon con	npte personnel
Identifiant :	Exemple : nom@gmail.com
Mot de passe :	Saisir le mot de passe
Mot de passe oubli	ié?
	SE CONNECTER
	CREER MON COMPTE

Pour les professionnels de santé détenant un numéro RPPS ou ADELI la création de compte se fait à partir des données officielles référencées par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Le formulaire que vous devrez renseigner varie donc selon votre profession.





amps obligatoires.			
nformations personnelles			
Nom de famille *			
Prénom *			
Profession *	Aide-soignant		
Date de naissance *			
	Je ne suis pas un robot		
	Confidentialité - Conditions		
		Appular	Etape suiva
		Annuter	
		Annuter	
		Annuter	
		Annuce	
		Amuter	
éer mon compte personnel		Annuce	
éer mon compte personnel hamps obligatoires.		Annuce	
éer mon compte personnel hamps obligatoires.		Amiluter	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles		Amiluei	
<mark>éer mon compte personnel</mark> hamps obligatoires. Informations personnelles Nam de familie *		Amuter	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom *		Amute	
<mark>éer mon compte personnel</mark> hamps obligatoires. Informations personnelles Nam de famille * Prénom * Profession *	Sage-Femme	Annue	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession * Numéro RPPS *	Sage-Femme Numkro RPPS	Annue	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession * Numéro RUPPs *	Sage-Femme Numéro RPPS	Amute	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prénom * Profession * Numéro RPPS * Lieu de naissance * [Ou pays si né(e) hors de France]	Sage-Femme Numéro RPPS Lileu de naissance	Annue	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prófession * Profession * Numéro RPPS * Lieu de naissance * Lou pays si né(e) hors de Francel	Sage-Femme Numfro RPPS Lieu de naissance	Annue	
éer mon compte personnel hamps obligatoires. Informations personnelles Nom de famille * Prófession * Numéro RPPS * Lieu de naissance * (Ou pays si néle) hors de Francel	Sage-Femme Numéro RPPS Lieu de naissance	Annuel	

Afin de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants et pouvoir accéder à la page suivante, cochez la case « Je ne suis pas un robot » ou répondez au test qui consiste en une reconnaissance d'image, si vous y êtes invité(e).

Après vérification de votre identité professionnelle vous accédez à l'étape suivante.

Pour les professionnels de santé avec numéro RPPS ou ADELI, vos données professionnelles référencées à l'Agence du Numérique en Santé (anciennement ASIP) vous sont présentées.

Vérifiez les données pré renseignées dans les champs du formulaire.

Vous avez :

- $\rightarrow$  un numéro RPPS, vos données sont non modifiables sur ce formulaire, pour toute modification rapprochez-vous de votre instance ordinale ;
- $\rightarrow\,$  un numéro ADELI, les données grisées sont non modifiables. Vous avez à compléter les données manquantes.

<u>Attention</u>, pour les salariés, dans certains cas le N° FINESS de votre structure n'est pas renseigné. Nous vous invitons donc à sélectionner le mode d'exercice « Salarié structure de santé ou médico-social » si cela correspond à votre situation et à renseigner le code FINESS de votre établissement ou structure d'exercice.

Si d'éventuelles modifications devaient être faites sur les champs grisés, rapprochez-vous de votre Agence Régionale de Santé.



#### Créer mon compte personnel

Informa	> Etape 1 ations personnelles et professionnelles		Etape 2 Informations de connexion	
* Champs obligatoires.				
<ul> <li>Informations person</li> </ul>	inelles			
Nom		Prénom		
Date de naissance	15/05/1981			
Profession				
Profession *	Infirmier	Spécialité *	Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)	٣
Situation d'exercice *	Ayant au moins une activité			
Evercice				
	Dectarer comme exercice principal			
Date de début *	01/01/2005	Date de fin		
Mode d'exercice *	Salarié	FINESS		
E	Salarié structure de santé ou médico-social	Nº SIRET		
Adresse profess	ionnelle			
Adresse *				

<u>Attention</u>, pour les professionnels avec RPPS ou ADELI en exercice mixte, vérifiez que l'exercice qui s'affiche est bien votre exercice principal. Il est principal lorsqu'il correspond à au moins 50 % de votre activité.

Cela déterminera votre éligibilité au financement de l'Agence (qui ne finance que certaines professions en exercice principal libéral ou salarié de centre de santé conventionné) et vous donnera accès aux fonctionnalités d'inscription aux actions de DPC.

Pour les professionnels qui ne disposent ni de numéro RPPS, ni de numéro ADELI, la création de compte est déclarative et vous devez saisir toutes les informations.





<ul> <li>Informations person</li> </ul>	nelles		
Nom		Prénom	
Date de naissance	21/07/1998		
Profession			
Profession *	Aide-soignant		
Situation d'exercice *	Ayant au moins une activité		
Exercice v	Déclarer comme exercice principal		
Date de debut *		Date de fin	
Mode d'exercice *	Salarié 🗸	FINESS	
	Autre salarié	Nº SIRET	
- Adresse professio	onnelle		
Adresse *	****		
Code Postal *	****	Ville *	•
Région *		Pays *	

**Rappel**, pour tous les professionnels (RPPS, ADELI, autres) salariés d'établissements ou de structures de santé et médico-sociales, la saisie du lieu d'exercice, dès lors qu'elle ne remonte pas directement de l'ANS, passe obligatoirement par la saisie du numéro FINESS.

En bas de formulaire, vous devez cocher les deux cases suivantes, afin de passer à la prochaine étape :

*	Séle	ection	obli	ga	toire
				9-	

Je certifie l'exactitude des données déclarées.

🔲 Je déclare avoir lu et compris les Conditions Générales d'Utilisation relatives à la création de mon compte personnel. \*



Agence nationale du DPC 93 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex Tél. : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr





Conditions Générales d'Utilisation	×
nécessite l'acceptation des CGU, en vigueur ou actualisées.	
4. Propriété intellectuelle	
Ce site appartient et est exploité par l'Agence nationale du DPC.	
Tous les éléments composant le site, y incluant les logos, noms de domaine et autres signes distinctifs apparaissant sur le site, sont protégés par la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, et appartiennent à l'Agence nationale du DPC ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation. Tous les droits de reproduction sont réservés.	:
Toute exploitation non autorisée du site ou de son contenu engagerait la responsabilité de l'utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.	
Il est également interdit sous peine de sanction au titre de l'article 323-3 du Code pénal, d'introduire frauduleusement des données dans le site, d'extraire, de détenir, de reproduire,	-
J'accepte les conditions générales d'utilisation	

# Chapitre 4 : Informations de connexion, de financement et activation de mon compte personnel

Saisissez **vos informations de connexion**. L'Agence vous enverra par SMS, sur le numéro de téléphone mobile que vous aurez indiqué, un code d'activation à saisir à l'étape suivante. Un envoi du code d'activation par courriel est aussi possible. Cette option n'est pas recommandée, pour des raisons de sécurité informatique.

Informat	<ul> <li>Etape 1</li> <li>ions personnelles et professionnelles</li> </ul>		> Etape 2 Informations de conne	xion
mps obligatoires.				
nformations de cor	inexion			
Courriel *	****	Mot de passe *	*****	
Confirmer le courriel *	****	Confirmer le mot de passe *	*****	
		•		□ Afficher les mots de pas
Téléphone portable * (	Ex: 0612345678			
	Je préfére recevoir le code d'activation par e-mail, le code me sera adressé par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.			

Cliquez sur « Etape suivante ». Un message vous informe que votre compte a été créé avec succès.





Si vous tardez à recevoir votre code d'activation, vous pouvez en demander le renvoi ou revenir sur cette page ultérieurement. Vous ne perdrez pas les données saisies. Sinon, saisissez le code que vous venez de recevoir.

#### Avant d'activer votre compte, n'oubliez pas de renseigner vos préférences utilisateur.

La première option est disponible pour les professionnels disposant d'une immatriculation ADELI ou RPPS. Si vous cochez cette option, l'ANDPC transmettra automatiquement votre déclaration triennale de parcours de DPC à l'instance de contrôle dont vous dépendez (Ordres professionnels ou ARS). Si vous ne cochez pas cette option, il sera de votre responsabilité de transmettre, par vos propres moyens, votre déclaration à votre organisme de contrôle.

La seconde mention est présente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Validez cette option pour recevoir les informations de l'ANDPC.

Activation de mon compte personnel
Activation de votre compte
Renvoyer un nouveau code         Code de sécurité *         Saisir le code de sécurité reçu
Préférences
J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de contrôle dont je dépends pour le contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Armées).
J'accepte de recevoir des informations (newsletter et alerte) de la part de l'Agence nationale du DPC
Fermer Activer mon compte

Cliquez enfin sur « Activer mon compte ». Votre compte est créé et opérationnel !

## **Chapitre 5 : Prise en charge**

Certains professionnels sont éligibles à la prise en charge par l'Agence de leurs actions de DPC. Cette possibilité dépend de votre profession et de votre mode d'exercice. Au moment de l'activation de votre compte Mon DPC, une fenêtre pop-up apparaitra et vous précisera si vous êtes éligible à la prise en charge.

Si vous êtes éligible, l'item « Informations financières » est présent dans le menu [Utilisateur]. Pour bénéficier de la prise en charge par l'Agence de vos actions de DPC, vous devez renseigner la rubrique « Informations financières » en validant l'une des options et le cas échéant en saisissant vos coordonnées bancaires.

Les options suivantes vous sont proposées :

- $ightarrow \,$  la prise en charge des frais pédagogiques et l'indemnisation pour perte de revenus ;
- → la seule prise en charge des frais pédagogiques et la non-indemnisation pour perte de revenu;

A noter : à l'initialisation de votre compte, l'option retenue par défaut est la non-prise en charge de vos actions de DPC. Nous vous invitons donc à actualiser rapidement votre choix dans la rubrique « Informations financières »





Pour les salariés de centre de santé conventionné, vous devez faire votre demande de prise en charge en envoyant un message via le menu « Messages ». En effet, nos équipes doivent vérifier que votre centre de santé est bien conventionné.

	🏫 Accueil 🛛 🏛 Mon DPC 👻 🔤 Messages 👻 📥
l > Profil > Informations financières	Profil
	Informations personnelles & professionne
nformations financières	Informations financières
🗇 Je souhaite bénéficier de la prise en charge des f	rais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des action
🖉 Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par l'Agence	e nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC.
G Je ne veux aucune prise en charge par l'Agence r	ationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
A noter, tant que vous n'avez pas choisi votre préf coché par défaut.	érence de prise en charge financière, le choix de refus de prise en charge des frais pédagogiques et d'indemnisation est
ever per verever	
	Modifier
cueil > Profil > Informations financières > Modi	fication
cueil > Profil > Informations financières > Modi Informations financières Je souhaite bénéficier de la prise en charge Je ne souhaite pas être indemnisé[e] par ( <sup>1</sup> ) Je ne veux aucune prise en charge par ( <sup>1</sup> Ag	fication  e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. Agence nationale du DPC mais J'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. ence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
cueil > Profil > Informations financières > Modi - Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charge © Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par l'A © Je ne veux aucune prise en charge par l'Ag IBAN	fication  e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. ence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.
cueil > Profil > Informations financières > Modi - Informations financières © Je souhaite bénéficier de la prise en charge © Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par ('A © Je ne veux aucune prise en charge par ('Ag IBAN BIC	fication  e des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC. Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC. ence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.

## Chapitre 6 : Comment modifier mon compte personnel ?

Vous pouvez à tout moment modifier les informations et options que vous avez saisies lors de la création de votre compte. Les champs renseignés par les données issues de l'ANS ne sont pas modifiables. Si vous en souhaitez l'actualisation, rapprochez-vous de votre instance ordinale ou de votre ARS.

Pour modifier ces informations ou données de connexion, rendez-vous dans le menu utilisateur et cliquez sur le sous-menu de votre choix :

- $\rightarrow$  Profil ;
- $\rightarrow$  Informations personnelles et professionnelles ;
- → Informations financières (professionnels éligibles à la prise en charge) ;
- $\rightarrow$  Se déconnecter.





eil > Profil > Informations personnelles		😭 Accueil	🏛 Mon DPC 👻	Messages 👻	Profil	
					Informations personnelles & professi	onnelle
nformations de connexion					Informations financières	
					Se déconnecter	
Courriel *				Modif	fier	
Mot de passe *	•••••			Modif	fier	
Téléphone portable				Modif	her	
Préférences						
J'autorise l'Agence nationale du DPC à comm contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou se J'accepte de recevoir des informations (news)	uniquer les données sélectionnées dans ma : vice de santé des Armées). etter et alerte) de la part de l'Agence nation	synthèse à chaque fin de pério nale du DPC	de triennale à l'org	ane de contrôle don	it je dépends pour le	
					Modifier	

# Chapitre 7 : Comment compléter mon document de traçabilité ?

Pour saisir ou consulter les éléments de déclaration relatifs à votre parcours triennal de DPC, cliquez sur le menu « Mon DPC » et cliquez sur l'un des sous-menus.

		😤 Accueil	III Mon DPC -	Messages	• <u>A</u> g
ccueil > Mon DPC > Actions de DPC		8	Déclarer mes actions   Actions de DPC		
			Ajouter une acc	réditation	Autres actions
Recherche			Synthèse des actions [DDT]		Autres activités
Recherche simple Recherche	avancée				
Profession[s]	Médecin +				
Recherche par mot[s] clé[s]	Exemple [Titre de l'action]				
Année			•		
Sigle	Sigle ou nom de l'organisme				
Organisme	Numéro de l'organisme [4 chiffres]				
Référence	Référence de l'action (11 chiffres)				
					Recherche

Agence nationale du DPC 93 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex Tél. : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr



## 1. Déclarer mes actions

#### 1.1. Les actions de DPC

Ne peuvent figurer dans cette rubrique que les actions de DPC entrant dans les orientations prioritaires et publiées sur le site de l'Agence.

Cliquez sur l'onglet :

- → Mon DPC > Déclarer mes actions > Actions de DPC ;
- $\rightarrow\,$  Rechercher les actions de DPC que vous avez suivies et qui ciblent votre profession et cliquez sur « Ajouter dans Mon DPC » ;
- → Si vous en connaissez le code d'identification, vous pouvez directement le saisir pour accéder à l'action et l'ajouter dans « Mon DPC » ;
- $\rightarrow$  II faudra compléter « Ajouter une participation à une action de DPC » puis ajoutez votre justificatif de présence en bas de page.

#### 1.2. Autres actions de formations

Pour toutes autres actions de formation suivies hors orientations prioritaires, complétez si vous le souhaitez « Autres actions ». Ces "autres actions" ne répondent pas aux orientations nationales prioritaires (i.e. non référencées sur le site de l'Agence nationale du DPC).

#### 1.3. Autres activités

Enfin, remplissez, si vous le souhaitez, la partie « Vos autres activités » formatives de maintien de compétences (si par exemple vous avez des activités d'enseignement ou de tutorat).

### 2. Ajouter l'attestation d'engagement dans la démarche d'accréditation

L'accréditation est une démarche volontaire de gestion des risques mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé. Elle concerne les médecins et les équipes médicales de spécialités à risques énumérées dans le décret n°2006-909 du 21 juillet 2006. Il s'agit des spécialités de gynécologieobstétrique, d'anesthésie-réanimation, de chirurgie, de spécialités interventionnelles ainsi que des activités d'échographie obstétricale, de réanimation ou de soins intensifs.

L'inscription dans une démarche d'accréditation vaut DPC (article L 4021-1 du Code de la Santé publique).

Si vous êtes engagé dans la démarche, il faudra téléverser les attestations délivrées par la Haute Autorité de Santé.

#### 3. Synthèse des actions

Vous avez presque fini, l'ensemble des informations sont saisies, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur « Synthèse des actions » pour visualiser les actions que vous souhaitez valoriser au titre de votre obligation de DPC.

Cochez les actions que vous souhaitez faire apparaître dans votre document.

Vous pouvez dorénavant générer la « Synthèse des actions », la télécharger en pdf ou l'imprimer.





#### Synthèse des actions



Tout cocher/Tout décocher

12

Agence nationale du DPC 93 avenue de Fontainebleau - 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex Tél. : 01 48 76 19 05 - Fax : 01 46 71 24 85 - infodpc@agencedpc.fr

